

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/AN/F/2023-2024 POUR LA FOURNITURE D'ECLATS DE SOUCHES DE BAMBOUS DU PROJET DE PRODUCTION DES ESSENCES AGROFORESTIERES, FORESTIERES, AUTOCHTONES ET MEDICINALES.

Date de Publication : 31.07/2023

Date d'ouverture des offres : 28.08/2023

1. Objet.

L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture d'éclats de souches de bambous du Projet de Production des Essences Agroforestières, Forestières, Autochtones et Médicinales.

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat exercice 2023-2024.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8H00 à 15H00, heure locale à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'OBPE-Bureau de liaison sis derrière la Cathédrale Regina Mundi, Avenue de la Cathédrale N° 8.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais non remboursables, versés sur le compte N° 1101/001.04 (compte de transit des Recettes non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres¹.

Les offres sous pli fermé parviendront au Bureau de liaison Direction Générale de l'OBPE sis derrière la Cathédrale Regina Mundi, Avenue de la Cathédrale N° 8, au plus tard le 23/08/23 à 9 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture d'éclats de souches de bambous du Projet de Production des Essences Agroforestières, Forestières, Autochtones et Médicinales relatif au marché N° DNCMP/19/F/2023-2034], à n'ouvrir qu'en séance publique du 23/08/23 à 10 heures. Les offres seront ouvertes le 23/08/23 à 10 heures 00 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant pour :

Lot 1 : Quatre Cent Vingt mille (420 000) Francs Burundais

Lot 2 : Trois Cent Vingt mille (320 000) Francs Burundais

11. Allotissement

Le présent marché est constitué de Deux Lots :

Lot 1 : 30 000 éclats de souches de bambous pour les pépinières de Bujumbura.

Lot 2 : 20 000 éclats de souches de bambous pour les pépinières de Gitega.

Fait à Gitega, le .../.../2023

Le Directeur Général de l'OBPE

Ir HATUNGIMANA Berchmans



¹ Les heures limites de dépôt et d'ouverture doivent être séparées d'au moins 30 minutes et d'au plus une heure (art 131 de la Loi N° 18/2018).